

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 27 avril 2018

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, JACQUIN André, Mmes VANDAELE Valérie, DRUI Anne, GRASSWILL Geneviève, MARQUAND Catherine, SCHWARTZ Estelle, MM. GANGLOFF Claude, SAUVEGET Nicolas.

Absents : Mme WIESEN Sandra a donné procuration à M. FETIQUE Cyrille.

Mme JAOUAD Marie-Christine a donné procuration à Mme VANDAELE Valérie.

M. POSSELT Henri a donné procuration à M. LEONARD Vincent.

M. DRUI Philippe avec excuses. M. WILSIUS Régis sans excuses.

=====

La séance débute à 20 heures 00.

Le compte rendu de la réunion du 06 avril 2018 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Claude GANGLOFF est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

**046-2018 Choix des entreprises pour les différents lots pour les travaux de réhabilitation de la mairie** : Le maire rappelle la procédure mise en œuvre et les conclusions de la commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 27 avril 2018 à 18h30.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, retient les entreprises suivantes :

<u>Nature du lot</u>	<u>Entreprise</u>	<u>Montant H.T</u>
• lot 1 : désamiantage	SE GUNAY	6.357,00 €H.T
• lot 2 : démolition / gros-œuvre	SPIE BATIGNOLLES	25.153,45 € H.T
• lot 3 : menuiseries extérieures	HAS ALU	1.940,28 € H.T
• lot 4 : plâtrerie / faux-plafonds	BATI CONCEPT	6.007,50 € H.T
• lot 5 : menuiserie intérieure	PFIRSCH	2.626,25 €H.T
• lot 6 : électricité	ASC ELEC	18.016,52 € H.T
• lot 7 : chauffage/ventilation/sanitaire	GABRIEL JEANNOT	9.586,80 € H.T
• lot 8 : chape / carrelage	A. PRINZ	900,70 € HT
• lot 9 : peintures	TOMASELLI PEINTURE	3.244,18 €H.T
• lot 10: sols souples	A. PRINZ	1.180,00 € H.T
• lot 11: serrurerie	MULLER	5.624,00 € H.T

Le maire est autorisé à signer tout document dans cette affaire et notamment les différents marchés. Les travaux devront débuter au plus tôt.

**047-2018 Convention CARPE PASSION 57** : Le maire présente au conseil municipal la demande, datée du 01 février 2018, de l'association CARPE PASSION 57 pour la pêche de la carpe de nuit pour l'année 2018 ainsi que les termes de la convention à signer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un accord de principe pour l'autorisation de la pêche de la carpe de nuit qui se pratiquera du 01 mars 2018 au 30 novembre 2018 inclus moyennant l'acquisition de la carte annuelle au tarif de **48 €** et du supplément pêche de nuit de **38 €**, applicable à Carpe Passion 57. La pêche de nuit sera ouverte uniquement aux membres et sera limitée à 30 membres pour l'année de pêche. Tous les membres ne

pêcheront pas simultanément. La décision est prise à l'unanimité des conseillers présents. Le maire est autorisé à signer la convention correspondante.

**048-2018 Expérimentation médiation préalable obligatoire :** Le maire rappelle son intervention lors du conseil municipal du 06 avril 2018. Il explicite les détails de la correspondance du Centre de Gestion de la Moselle datée du 11 avril 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, est favorable à cette expérimentation de la médiation préalable obligatoire. Une information sera faite à l'ensemble des employés de la collectivité. La convention ad hoc sera acceptée ultérieurement et ce avant l'échéance du 31 août 2018.

**049-2018 Indemnité de conseil 2018 :** Le maire présente au conseil municipal la correspondance du trésorier public pour le décompte de l'indemnité de conseil et de l'indemnité de confection de budgets de l'exercice 2018, de montants respectifs de 446,45 € et 30,49 € bruts, soit **431,50 € nets**

Le conseil municipal valide un taux à 100% pour cette indemnité de conseil pour l'année 2018.

**Divers et communication :** Une information est donnée au conseil municipal sur les points suivants :

- Organisation à mettre en œuvre pour la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai 2018.
- Point de la situation pour les frais de scolarité extérieurs. Réponse du maire à la mise e demeure du Trésorier d'Albestroff.
- Informations aux habitats du 17 avril 2018 relatives notamment à l'enquête INSEE et ENEDIS.
- Information sur la problématique du stationnement de véhicules sur le trottoir devant le Plaza, ainsi que les diverses interventions du maire et les actions qui seront mises en œuvre prochainement.
- M. Claude GANGLOFF souligne la difficulté de sortie de la grange sise 8, rue Saint-Jean suite au rétrécissement de l'accès à la grange et aux places de stationnement créées lors de l'aménagement de la rue. A constater sur place. Il manque également quelques pavés pour terminer l'aménagement autour des escaliers. Disponibilité de pavés à voir à la commune ou auprès de l'entreprise T.P.H.M.
- Mme Valérie VANDAELE propose d'offrir une calculatrice aux élèves de CM2 au lieu des dictionnaires traditionnels. Sondage à réaliser auprès des élèves concernés.

La séance est levée à 20 heures 30.

Publié le 03 mai 2018.

M. FETIQUE Cyrille	M. LEONARD Vincent	Mme VANDAELE Valérie	M. JACQUIN André
Mme DRUI Anne		M. GANGLOFF Claude	Mme GRASSWILL Geneviève
	Mme MARQUAND Catherine		M. SAUVEGET Nicolas
Mme SCHWARTZ Estelle			